

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 25 JANVIER 2021**

Délibération : **2021-01-137**  
 OBJET : **CRÉATION / SUPPRESSION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
 Nomenclature : **4.2.1**

**En exercice** : 29

**Présents** : 24

**Pouvoirs** : 5

**Absents** : 0

**Votants** : 29

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le quinze janvier deux mille vingt et un s'est réuni à la Salle Simone de Beauvoir en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Florence CABRESIN, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Claude RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Benjamin VACHET donne pouvoir à Alain ROYER, Béatrice MIERMONT donne pouvoir à Pascal LAVEANT, Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Mickaël MENDES.

**Rapporteur** : Florence CABRESIN

1. Vu la délibération du 29/01/2018 créant un emploi d'adjoint d'animation à raison de 18 heures 57 minutes hebdomadaires,

Vu le dossier médical d'un agent et la demande de son médecin traitant de réduire son temps de travail,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

<b>SUPPRESSION D'EMPLOI</b>	<b>Nb</b>	<b>CREATIONS D'EMPLOIS</b>	<b>Nb</b>	<b>Date de création</b>
<b>Filière médico-sociale</b> • Adjoint d'animation	1 poste à temps non complet (18.95/35 <sup>ème</sup> )	<b>Filière médico-sociale</b> • Adjoint d'animation	1 poste à temps non complet (13.17/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> février 2021

2. Vu la délibération en date du 17 septembre 2018 créant un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 24 heures 30 minutes hebdomadaires,

Vu le départ en retraite au 1<sup>er</sup> février 2021 d'un adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet au sein du service restauration,

Vu la nécessité de pourvoir à son remplacement par le recrutement d'un adjoint technique,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
<b>Filière technique</b> • Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à temps non complet (24.5/35 <sup>ème</sup> )	<b>Filière technique</b> • Adjoint technique	1 poste à temps non complet (24.5/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> février 2021

3. Vu la délibération en date du 29 mai 2019 créant 2 postes d'adjoint du patrimoine (2.5/35<sup>ème</sup>) pour répondre aux objectifs de la future médiathèque tant en termes d'heures d'ouverture au public que de spécificités des activités culturelles prochainement déclinées dans le projet culturel et scientifique de la médiathèque,

Ces agents assureront, chacun leur tour, l'ouverture au public 1 samedi sur 2 à raison de 7 heures.

Vu la nécessité d'adapter le temps de travail de ces 2 postes afin de couvrir la totalité de la période d'ouverture du samedi,

Il est donc proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

SUPPRESSION D'EMPLOI	Nb	CREATIONS D'EMPLOIS	Nb	Date de création
<b>Filière culturelle</b> • Adjoint du patrimoine	2 postes à temps non complet (2.5/35 <sup>ème</sup> )	<b>Filière culturelle</b> • Adjoint du patrimoine	2 postes à temps non complet (3.5/35 <sup>ème</sup> )	1 <sup>er</sup> Mars 2021

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- D'EMETTRE un avis favorable à la modification du tableau des effectifs proposée ci-dessus.**

**Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 25 janvier 2021  
Alain ROYER, Maire

